

ARRETE N° 2021-385

fixant la capacité d'accueil de formation dans les instituts ou écoles du secteur paramédical

RENOUVELLEMENT DE CAPACITE D'ACCUEIL ANNUELLE

Institut de Formation d'Auxiliaire de puériculture (IFAP)

rattaché à l'Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon (IFITS)

19 avenue de Maison Blanche – 93331 Neuilly-sur-Marne cedex

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

| | |
|-----------|---|
| VU | le code de la santé publique et notamment ses articles L.438-3 et R.4383-2 ; |
| VU | la délibération du conseil régional d'Île-de-France, n° CP 2019-119 du 19 mars 2019 approuvant le règlement régional des formations paramédicales, modifié par délibération n° CP 2020-122 du 4 mars 2020 ; |
| VU | l'arrêté n°2021-120 du 2 juillet 2021 portant délégations de signatures du Pôle Transfert, Recherche, Enseignement Supérieur et Orientation en Réseaux (TRESOR) ; |
| VU | l'arrêté n° 16-171 du 30 mai 2016 portant renouvellement de la capacité d'accueil de l'institut de formation d'auxiliaire de puériculture de l'Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon ; |
| VU | l'arrêté n° 2021-229 d'intégration des cursus partiels + 5 places |
| VU | l'instruction favorable par les services régionaux de la demande n° 40324 déposée le 15 juillet 2020 ; |
| VU | l'avis du Directeur de l'Agence Régionale de la Santé d'Île-de-France du 2 mars 2021 ; |

Article 1

Autorise le renouvellement de la capacité d'accueil de 55 places maximum par an, hors apprentissage et VAE, **à raison d'une session**, pour l'institut de formation d'auxiliaire de puériculture, de l'institut de formation interhospitalier Théodore Simon.

L'enseignement est dispensé en formation initiale par voie scolaire et en formation continue au 19 avenue de Maison blanche à Neuilly-sur-Marne (93).

Cette autorisation est valable **cinq ans à compter de la date de sa notification**.

Fait à Saint-Ouen-sur-Seine en 1 exemplaire

Le 29 octobre 2021

la présidente du conseil régional
Valérie PECRESSE

par délégation,
la cheffe du service Relations avec les organismes
Valérie VARAULT

Conseil régional

2, rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine
Tél : 01 53 85 53 85 – www.iledefrance.fr

 [RegionIleDeFrance](https://www.facebook.com/RegionIleDeFrance)  [@iledefrance](https://twitter.com/iledefrance)

